

Office Magic**CODE: 32102103****1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Nom commercial : Office Magic
Type de produit : Nettoyant multi-surfaces.
Usage : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.
Identification de la société : Ecover Belgium NV
Industrieweg 3
2390 Malle Belgium
Téléphone : +32 (0)3 309 25 00
Fax : +32 (0)3 311 72 70
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245
Responsable de la mise sur le marché: Voir adresse ci-dessus.

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation
Composants : Ce produit contient des composants dangereux (Directive 67/548/CEE).
Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:
< 5% : - Tensioactifs non ioniques - Savon
Parfums

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
2-aminoéthanol	> 1 <= 5 %	141-43-5	205-483-3	603-030-00-8	Xn; R20/21/22 C; R34 Xi; R36/37/38
Alcohol(C12-18)EO(>5-10)	> 1 <= 5 %	68213-23-0	----	----	Xn; R22 Xi; R41
Savon	> 1 <= 5 %	----	----	----	Xi; R36/38
Parfum	> 0,1 <= 1 %	----	----	----	Xn; R65 N; R51-53

INCI : ETHANOLAMINE
Alcohol(C12-18)EO(>5-10)
Liquid soap
PARFUM

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Non classé comme produit dangereux.
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.
Une exposition prolongée et fréquente par inhalation peut entraîner une irritation pulmonaire.
- Contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau.
- Contact avec les yeux : Irritation des yeux.
- Ingestion : Douleurs abdominales.
Diarrhée.
Nausées.
Vomissement.

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- Inhalation : Sans objet.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Appeler un médecin.

Office Magic**CODE: 32102103****4 PREMIERS SECOURS (suite)**

- Ingestion : Rincer la bouche.
En cas d'ingestion d'une quantité importante, Faire boire de l'eau en abondance et consulter un médecin. Eviter le vomissement.
- A l'intention du médecin : Aucune recommandation particulière.
- Équipement sur le lieu de travail : Aucune recommandation particulière.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Risques spécifiques : Aucun(e).
- Moyens d'extinction
- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun(e).
- Protection contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Voir Rubrique 8.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants.
Éviter le contact avec les yeux.
- Précautions pour l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Méthodes de nettoyage : En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans un conteneur propre afin de permettre sa réutilisation. Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen de sable ou d'une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet chimique. Nettoyer les éventuels résidus avec de l'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Protection contre l'incendie : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
- Stockage : Conserver dans l'emballage fermé dans un endroit frais à l'abri du gel.
- Manipulation : Éviter le contact avec les yeux.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle
- Protection de la peau : Porter des gants imperméables pour utiliser ou manipuler ce produit.
- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Protection respiratoire : Sans objet.
- Protection de l'environnement : voir § 6
- Limites d'exposition professionnelle : 2-aminoéthanol : MAC [mg/m³] : 7,6
2-aminoéthanol : MAC [ppm] : 3

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Vert(e).
- Odeur : Huile de pin
- pH (produit concentré) : 11,5
- Densité : 1,00 kg/l

Office Magic**CODE: 32102103****9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)**

Viscosité à 25°C [mPa.s] (Brookfield LVT) : < 50
Solubilité dans l'eau : Complète.
Point d'éclair [°C] : > 100
Composés organiques volatils (%) : 2,13
Limites d'explosivité : Aucun(e).
Propriétés oxydantes : Aucun(e).

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Pas de décomposition dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
Conditions à éviter : Ne pas stocker à t° <0°C et >40°C.
Matières à éviter : Oxydants forts.
Métaux.
Acides.
Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritation de la peau (RBC test: Denaturation Index) (ppm) : 707
Evaluation de la sécurité pour la santé humaine
- Cutanée : Absence d'irritation ou légère irritation en raison de la composition.
- Oculaire : Absence d'irritation ou légère irritation en raison de la composition.
- Ingestion : Relativement inoffensif (DL 50 théorique par voie orale chez le rat > 45000 ppm).
Sensibilisation : Selon nos dernières connaissances, ce produit ne contient pas de matières premières sensibilisatrices.
Note : Les produits Techno Green contiennent uniquement des matières premières enregistrées auprès de l'ELINCS ou de l'EINECS et ne contiennent aucun ingrédient notoirement mutagène, cancérigène, tératogène ou toxique pour le système reproductif (R45, 46, 47, 49, 60, 61, 63, 64, EU 97/C234, 67/548/CEE, 88/379/CEE, OSHA, NTP, IARC (cat. 1-3)).

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques
Biodégradation [%] Sapromat respirometry test (OECD 301 F) : 100 Le produit est biodégradable.
EC50 72h Algae (Selenastrum capricornutum) [ppm] (OECD 201) : > 1000 Non toxique.
EC50 48h Daphnia magna [ppm] (OECD 202) : 89 Légèrement toxique
Remarques : Les produits Techno Green ne contiennent pas de matières premières bioaccumulables, pas de PCM ni de muscs nitrés (parfums).

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Produit : Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre.

Office Magic**CODE: 32102103****13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION (suite)****Emballage**

Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).

: Les emballages vides de ce produit ne sont pas concernés par l'ADR. Les emballages vides (y compris les étiquettes et les bouchons) sont entièrement recyclables après nettoyage (HDPE + PP); ils peuvent faire l'objet d'une récupération sélective de recyclage en fonction de la législation nationale ou locale sur les déchets. Les emballages non nettoyés doivent être évacués comme des déchets chimiques.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non classifié.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s) : Aucun(e).
Phrase(s) R : Aucun(e).
Phrase(s) S : Aucun(e).
EEC Composition des détergents : < 5% : - Tensioactifs non ioniques - Savon
Parfums

16 AUTRES INFORMATIONS

Conseils relatifs à la formation : Pour un usage correct: voir Fiche Technique.
Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Sources des données utilisées : Fiches de données de sécurité et autres données dans la documentation des fournisseurs.
Directive sur la sécurité et l'hygiène du travail OSHA pour l'éthanolamine (www)
Révision : Première version de cette FDS dans ce nouveau format.
Date d'impression : 23/3/2006

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document